

Le portage des missions de l'IRD2 sera assuré, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019 par l'Agence Normande du Développement Durable intégrée dans le GIP ANB ANDD

# Rencontres

## Recherche et Territoires Normands

2eme édition

10 mai 2019

12h30 – 15h

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

CHANGEMENT CLIMATIQUE  
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

LES LIENS  
ÉTUDIANTS TERRITOIRES ?

HABITAT  
ET MOBILITÉ  
DURABLE ?

L'ACCOMPAGNEMENT  
AU CHANGEMENT ?

LES LIENS  
CHERCHEURS TERRITOIRES ?

GESTION ÉCONOME  
DE L'ESPACE ?

ALIMENTATION DURABLE ?

SANTÉ  
ET ENVIRONNEMENTS ?

9 TABLES, 9 THÈMES

UN TEMPS PRIVILÉGIÉ  
POUR DISCUTER AVEC DES CHERCHEURS

**RENCONTRE RECHERCHE ET TERRITOIRES NORMANDS**  
VENDREDI 10 MAI 2019 – CAEN

**IRD(2)** Institut  
Régional du  
Développement  
Durable  
NORMANDIE

## Contexte des rencontres

Les transitions énergétiques, climatiques, sociétales, ... que nous vivons actuellement amènent les décideurs locaux à se questionner sur l'orientation de leurs activités. **Changements côtiers, transition énergétique, prise en compte et valorisation de la biodiversité, accompagnement au changement, choix d'affectation des sols,...** autant de thématiques sur lesquelles entrepreneurs, élus locaux, directeurs de collectivités et d'associations se questionnent.

L'IRD2 œuvre au quotidien pour identifier et déchiffrer, dans la connaissance acquise par l'enseignement supérieur et la recherche, celle qui peut accompagner les décideurs locaux dans les choix stratégiques que ces transitions leur imposent.

Dans cette optique, l'IRD2 invite l'ensemble de ses adhérents et partenaires à participer le 10 mai 2019 à un déjeuner de travail et d'échanges entre décideurs et chercheurs impliqués dans les transitions que nous vivons actuellement.

**L'objectif de ce déjeuner est bien, au travers de ce moment convivial, de créer davantage de liens entre les adhérents et partenaires de l'IRD2, demain Agence Normande du Développement Durable, et les enseignants chercheurs impliqués dans le développement soutenable du territoire Normand.**

## Programme

De 9h30 à 12h aura lieu dans la salle du Belvédère du campus 1 de l'Université de Caen Normandie les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de l'IRD2. L'AGO sera notamment l'occasion de vous présenter et d'échanger ensemble sur le projet d'évolution du portage des actions développées par l'IRD2 et leur intégration dans un groupement d'Intérêt Public Régional.

12h : Accueil / apéritif présentation de **l'exposition Terr'Innov : projets étudiants 2018 /2019**

12h30 – 14h30 : déjeuner en 9 pôles :

Sur chacun des neuf pôles de travail de l'IRD2, des chercheurs sont invités pour venir échanger avec les adhérents et partenaires de l'IRD2 sur les questionnements qu'ils abordent dans le cadre de leurs travaux. Les participants auront la possibilité de s'inscrire en amont sur deux tables/pôles thématiques sur lesquels ils souhaitent débattre.

**Pôle « liens chercheurs – territoire »**

Depuis sa création, l'IRD2 développe de nouveaux concepts permettant de valoriser le rôle de la Recherche dans l'accompagnement des décideurs locaux de Normandie dans les transitions écologiques, sociétales, économiques auxquelles ils sont confrontés. Quels sont les besoins et les moyens en Normandie pour consolider ce rôle d'interface ? Quels acteurs impliquer ? Quels réseaux pour favoriser effectivement les liens entre acteurs de la Recherche et acteurs des Territoires Normands ?

### **Pôle « liens étudiants – territoire »**

Dès sa création, l'IRD2 a détecté l'enjeu de favoriser et renforcer l'ancrage des principes du développement durable au sein des formations de l'enseignement supérieur normand. Initié d'abord sous la forme de rencontres étudiantes du DD dans les centres de formation, ce travail avec l'enseignement supérieur Normand s'est traduit depuis 3 ans par la mise en place du dispositif Terr'Innov. Par ce dispositif, les acteurs du territoire de Normandie (collectivités, associations, entreprises, ...) peuvent proposer à des groupes d'étudiants de travailler sur des problématiques DD qu'ils pourraient rencontrer dans les projets qu'ils portent. L'intérêt est double puisque ce dispositif amène d'une part des éclairages aux acteurs du territoire et d'autre part permet aux étudiants de comprendre comment se traduit le développement durable de manière opérationnelle. Après trois ans de fonctionnement de Terr'Innov différentes questions se posent : comment donner davantage de visibilité au dispositif ? Comment en faire profiter davantage d'étudiants ? Comment mettre ce dispositif au service des changements requis dans les programmes de formation de l'enseignement supérieur ?

### **Pôle changement climatique et transition énergétique**

Suite aux différents rapports du GIEC, le constat du caractère avéré du changement climatique n'est maintenant plus discutable. Les catastrophes naturelles que nous avons subi ces dernières années, sur les espaces littoraux et à l'intérieur des terres, attestent de ce dérèglement actuel du climat. Les territoires normands doivent ainsi s'engager dans des réflexions stratégiques susceptibles d'une part d'atténuer l'ampleur de ces dérèglements et d'autre part de pouvoir s'y adapter. Les territoires Normands s'engagent dans ces réflexions stratégiques au travers notamment des Plans Climat Air Energie Territoriaux pour la rédaction desquelles les collaborations avec les acteurs de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur peuvent être précieuses. Quels sont les outils, à disposition des acteurs des territoires pour faciliter l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ? Quelles solutions imaginer pour passer de la réflexion à l'action ? Quel degré d'acceptabilité de ces solutions par les acteurs de Normandie ?

### **Pôle « Gestion économe de l'espace »**

Retourné, planté, cultivé, piétiné, pollué et épuisé même parfois... le sol est là sous nos pieds, à la base de nombreuses fonctions que nous utilisons tous les jours. Sécurité alimentaire, atténuation du changement climatique, maintien de la biodiversité, support d'activités, filtration et épuration de contaminants, production d'énergie, santé,... l'affectation des sols est aujourd'hui au centre de

nombreuses préoccupations mondiales. Mais que savons-nous exactement des sols ? Pourvoyeur de services essentiels aux écosystèmes, la prise de conscience que le sol est une ressource limitée reste récente. Existe-t-il une réelle adéquation entre services rendus par les sols et leurs affectations ? Quels leviers pour limiter l'artificialisation des sols et favoriser leur multifonctionnalité ?

## **Pôle accompagnement au changement**

Le développement de nouvelles technologies, l'intégration de nouveaux cadres légaux, une fusion entre deux entités, l'intégration de nouveaux enjeux écologiques... chacun de ces exemples amènent à un bouleversement de nos pratiques. Ces situations de changement font partie intégrante de la vie quotidienne des acteurs du territoire et peuvent remettre en question les structures, les relations interpersonnelles, les métiers, voir même la culture interne des organisations et des conditions de travail. Comment est-ce que ces changements sont vécus par les décideurs Normands et plus largement par les acteurs du territoire ? Comment, par une meilleure compréhension des processus de ces changements, nous pouvons parvenir à mieux accompagner ces transitions ?

## **Pôle économie circulaire**

Les constats actuels de crise économique, de réduction des ressources, de sur consommation ou de sur production de déchets nous amènent à questionner les modèles économiques actuels. Ces constats de déséquilibres amènent en effet à réfléchir à de nouvelles opportunités de développement qui pourraient également permettre de développer la compétitivité des entreprises. L'économie circulaire est une expression générique désignant un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et s'inspire notamment des notions d'économie verte, d'économie de l'usage ou d'économie de la fonctionnalité et de l'écologie industrielle. Quels sont les verrous techniques et psychologiques en lien avec le développement de l'économie circulaire en Normandie ? Comment intégrer ce concept dans l'enseignement supérieur ?

## **Pôle santé et environnement**

D'après l'OMS, la santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures. Aussi, agir sur nos environnements de vie permet de prévenir, préserver et améliorer l'état de santé de la population. Les leviers sont nombreux : améliorer la qualité des eaux, de l'air extérieur et intérieur, des sols, se protéger du bruit, tant à l'extérieur que dans les espaces clos, lutter contre l'insalubrité, ... Quels sont les chantiers prioritaires à mener en Normandie sur les liens entre santé et environnement ? Quelle sensibilisation des décideurs locaux ? Quels freins persistent à mettre en place des solutions susceptibles d'assurer la prévention des risques pour la santé associés aux expositions à divers agents physiques, chimiques et biologiques omniprésents dans notre environnement et notre alimentation ?

## Pôle Habitat et mobilité durable

L'habitat en Normandie présente une part de logement collectif supérieure à la moyenne nationale, une part de logement social également élevée notamment dans des maisons individuelles localisées dans des espaces ruraux. A côté de ces tendances globales, il demeure une forte disparité en matière d'offre, de demande, ou de marché. Les espaces littoraux sont effectivement soumis à de fortes pressions quand de nombreux espaces ruraux connaissent une dévitalisation notable avec des habitats présentant un taux de vacance et de délabrement élevé. Par ailleurs, si l'on s'intéresse aux villes normandes, on remarque qu'elles présentent toutes un fort développement de l'occupation de l'espace périurbain qui trouve ses limites dans les orientations actuelles de limitation de l'artificialisation des sols. Cette grande variabilité des types d'habitats amènent des logiques de mobilité différentes. Le développement de la mobilité dite « douce » est-il un modèle applicable à tous les territoires de Normandie ? Comment amener des alternatives à la voiture dans les espaces ruraux ? Comment accompagner l'évolution de ces espaces ruraux ? Quels sont les freins qui demeurent au développement de la mobilité durable en ville ? Quelles trajectoires d'évolution des espaces périurbains ?

## Pôle alimentation durable

Nos habitudes alimentaires ont fortement évolué depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle, jouant un rôle clé dans l'augmentation de maladies d'origine nutritionnelle : obésité, diabète, maladies cardiovasculaires... Nos choix alimentaires influencent effectivement notre santé. Selon les produits consommés naturels ou transformés, les aliments ne sont pas de même qualité et n'ont pas la même influence sur notre santé. Nos choix alimentaires influencent aussi notre environnement, les conditions de production et le transport des aliments provenant de l'étranger contribuent par les émissions de gaz à effet de serre et de polluants au dérèglement climatique et à la pollution de l'air. Les collectivités locales qui mettent en place des politiques d'alimentation durable minimisent encore les impacts négatifs des habitudes alimentaires sur la santé et l'environnement. De par ses trois universités la Normandie constitue un pôle de ressources conséquent en termes d'enseignants chercheurs travaillant sur l'évolution des pratiques agronomiques mais aussi sur l'analyse des comportements et les méthodes actuelles d'accompagnement au changement de pratiques. Quels sont les véritables freins au changement de pratique en termes d'alimentation ? Comment des travaux communs entre chercheurs, enseignants et acteurs du territoire peuvent permettre de lever ces freins ?